

Le vaccin de Pfizer et BioNTech a été autorisé par l'Agence européenne des médicaments. Cette étape ouvre la voie au début d'une campagne de vaccination dans les différents Etats de l'Union européenne. L'Agence européenne des médicaments (AEM) a autorisé le 21 décembre le vaccin Pfizer-BioNTech, ouvrant la voie à un possible début des vaccinations dans l'Union européenne avant la fin de l'année. L'agence, basée à Amsterdam, avait avancé d'une semaine la réunion initialement prévue le 29 décembre, au cours de laquelle elle devait annoncer son avis, alors que l'Allemagne et d'autres pays ont fait pression pour une décision rapide. «Je suis ravie d'annoncer que le comité scientifique de l'AEM s'est réuni aujourd'hui et s'est montré favorable à une autorisation de mise sur le marché conditionnelle dans l'UE pour le vaccin développé par Pfizer et BioNTech», a déclaré la directrice générale de l'AEM, Emer Cooke, au cours d'une conférence de presse en ligne. «Notre avis scientifique ouvre la voie à la première autorisation de mise sur le marché dans l'UE», a-t-elle affirmé, précisant que l'autorisation doit couvrir l'ensemble des 27 Etats membres de l'Union européenne. L'Europe autorise le vaccin dans la foulée. A la suite de cette annonce, la présidente de la Commission européenne Ursula von der Leyen a annoncé dans la journée qu'elle autorisait la distribution dans l'UE du vaccin anti-Covid de Pfizer-BioNTech quelques heures après le feu vert de l'Agence européenne des médicaments. «L'Agence européenne des médicaments a évalué ce vaccin minutieusement et a conclu qu'il était sûr et efficace contre le Covid-19. Sur la base de cette évaluation scientifique nous avons procédé à son autorisation sur le marché de l'Union européenne», a déclaré Ursula Von der Leyen, en précisant que les premières vaccinations auraient lieu entre le 27 et le 29 décembre. «C'est un pas en avant important dans la lutte contre cette pandémie à l'origine de souffrances et d'épreuves», s'est-elle réjouie avant de poursuivre : «Il s'agit vraiment d'une réussite scientifique historique, en moins d'un an, un vaccin aura été développé et autorisé contre cette maladie.» Les appels à une action rapide s'étaient multipliés après que le Royaume-Uni et les Etats-Unis ont accordé une autorisation d'urgence au vaccin Pfizer-BioNTech, développé par le géant américain Pfizer et l'entreprise allemande BioNTech. La directrice a d'ailleurs précisé, au sujet de la nouvelle mutation du Covid-19 signalée principalement au Royaume-Uni que

«pour le moment, il n'existe aucune preuve suggérant que ce vaccin ne soit pas efficace contre la nouvelle variante».